ARA MONTIS

TUEOR ET PROTEGO

ARAMON

C'EST L'ÉTÉ!!!

JUILLET-AOUT 2023 - NUMÉRO 136

Le Tambourin



infos pratiques

Urgences	112
Pompiers	18
Samu	15
Centre antipoison	04 91 75 25 25
Urgences Dentaires	04 66 23 66 30
Guêpes &Frelons	04 30 38 10 74
Police secours	17
Police Municipale	04 66 57 38 01
Police intercommunale	04 66 03 19 34
Gendarmerie	04 66 57 03 53
Mairie	04 66 57 38 00
Paroisse Catholique	04 66 57 01 73
Préfecture	08 20 09 11 72
Conciliateur de Justice	04 66 57 38 00
Office de Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 22 34
ENEDIS (dépannage/raccordement)	09 72 67 50 30
GRDF (dépannage/urgence)	08 00 47 33 33
GRDF Raccordement	09 69 36 35 34
VEOLIA Beaucaire	09 69 32 93 28
ORANGE dépannage	3900
SMICTOM (ramassage poubelles)	08 00 82 10 10
Encombrants	04 32 62 85 11
SPANC CCPG (assainissement)	04 66 37 67 73

Infirmières

Pauline Bottero	04 66 03 06 67
Delphine Condette	04 66 03 06 67
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Carine Courbin	07 55 67 65 61
Faustine Combe	06 76 23 04 17
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64
Sandrine Caniou-Labelle	06 15 03 33 45
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39

Médecins

Dr GAUJARD	04 66 57 47 40
Dr FAILLE	04 66 57 31 75

Pharmacies

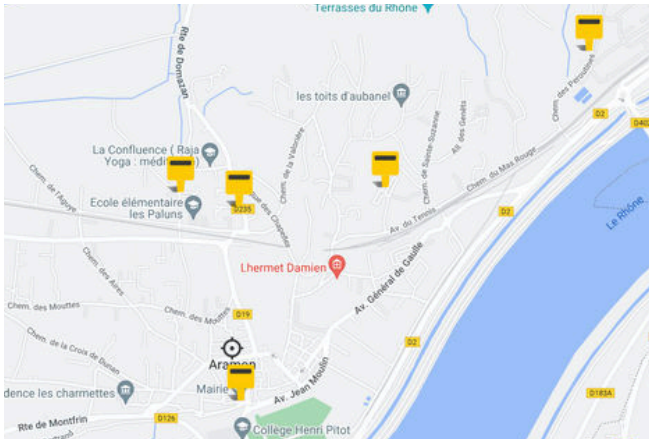
De garde	32 37
Pharmacie de la Gare	04 66 57 06 03

Services divers

- La Poste Aramon horaires

Lundi: Fermé
Mardi: 08:45-11:45, 14:15-17:00
Mercredi: Fermé
Jeudi: 08:45-12:00, 13:30-17:00
Vendredi: 08:45-12:00, 13:30-17:00
Samedi: 09:00-12:00
Dimanche: Fermé

5 BOITES AUX LETTRES SONT DISPONIBLES À ARAMON (VOIR PLAN CI-DESSOUS)



GENDARMERIE NATIONALE



ARAMON HORAIRES
Mardi: 14:00 - 18:00
Samedi: 14:00 - 18:00

MONTFRIN HORAIRES
Lundi: 14:00 - 18:00
Vendredi: 14:00 - 18:00

REMOULINS HORAIRES
Tous les jours
8:00- 12:00
14:00- 18:00

Sommaire

3 Le Mot du Maire
4 Actualités services
9 Espace Culturel
9 Associations
11 Commerces
13 Associations
17 Agenda
18 Tribune Libre

www.aramon.fr
contact@aramon.fr
Villagearamon

Mairie d'Aramon
Place Pierre Ramel- 30390 Aramon
04 66 57 38 00
Du lundi au vendredi
8h30-12h/13h30-17h
Permanence téléphonique des élus
Du vendredi 17h au lundi 8h30
06 70 24 16 69



La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr **avant le 02 août pour une distribution prévisionnelle au 23 août**

Directrice de publication: Pascale PRAT, Maire.
Elu délégué à la communication: Serge Gramond
Rédactrice en chef: Sarah Deveaux
Service communication: Sarah Deveaux Hôtel de Ville, 30390 Aramon 04 66 57 36 40
Photos: Freepik, Vecteezy, La Zébrine, Sarah Deveaux, OPCA, Serge Gramond, Cercle de Généalogie
Impression: Imprimerie Despesse
Tirage: 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées et 50 % forêt renouvelable

Le mot du Maire



Chers Aramonais,
Chaque année, les vacances d'été sont attendues avec impatience. C'est traditionnellement un temps de retrouvailles, de repos, de pause et de transition.

Cet été sera encore riche de manifestations sur notre commune avec une soirée musicale le 13 juillet. Le feu d'artifice n'aura pas lieu au regard des conditions climatiques qui seront extrêmes sur la période. Néanmoins, celui ci sera tiré en décembre pour le Noël du Village.

Bien sur, les "Dimanches du Planet" viendront égayer en musique vos matinées dominicales et il y aura, cette année, une nouveauté qui viendra conclure l'été: la diffusion d'un film en plein air sur la place Choisity le 27 août grâce à un projet déposé au titre du budget participatif.

Cette année la période sera également forte en animations portées par le centre de loisirs avec des sorties au Festival d'Avignon, des visites du Fort Saint André et des séjours en Camargue et à la campagne. sur le thème du cirque et divers séjours au camping.

Je tiens à remercier vivement les équipes de la ville, l'association des parents d'élèves et les parents en général pour leur soutien actif dans l'organisation de la fête du centre du 17 juin dernier.
Il s'agit d'un moment important pour garder lien entre les parents et les enfants qui se côtoient tout au long de l'année au centre de loisirs.

Je suis heureuse de vous annoncer l'emménagement des Dr Faille et et Gaujard à partir du 1er juillet dans les anciens locaux de la police municipale durant la conduite des études qui seront nécessaires pour que la maison médicale soit construite. Nous nous réjouissons de leur décision d'investir durablement sur Aramon.

Ce local permettra de les accueillir tous les deux et un troisième cabinet sera également disponible pour un renfort permanent ou un autre professionnel de santé.
Leur cabinet sera facile d'accès, les stationnement à proximité sont très nombreux.
Nous avons donc pu proposer une solution qui n'altère pas les conditions d'accueil de leur patientèle.

La Police Municipale a quand à elle prit place au rez de chaussée de l'Hôtel de Ville dans les anciens locaux du Trésor Public. Vous pouvez accéder depuis la rue des Halles.
J'ai souhaité ce changement pour une meilleure proximité de notre service de police avec les aramonais mais aussi pour permettre la venue du cabinet médical, au plus proche du centre ville.

Enfin la collectivité a mis à profit ces dernières semaines pour concrétiser plusieurs opérations qui vous seront détaillées dans ce numéro. Je citerai néanmoins le passage en LED de l'éclairage du Tennis qui permettra un économie significative sur les factures d'électricité, et sécurisera la distribution d'électricité au pool house.
Nous avons également entrepris des travaux de voirie au chemin des Amandiers.
Il reste encore beaucoup à faire bien sûr, mais soyez assurés que chaque problème est regardé avec attention par nos services.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter de profiter de vos vacances, de vos proches et de vous reposer afin d'aborder la rentrée le plus sereinement possible.

Pascale PRAT

Actualités *réglementations*



ZÉRO PHYTO DANS LES ESPACES VERTS ET LES CIMETIÈRES, LE FAUCHAGE TARDIF, POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Accepter la flore spontanée est une pratique difficile pour beaucoup. Certains salueront l'initiative mais d'autres peuvent y voir un retour en arrière, de la négligence, une impression de saleté. Il faut faire évoluer dans les mentalités la notion de ce qui est propre et beau : les « mauvaises herbes » peuvent être également appelées herbes spontanées et ne sont pas forcément synonymes de saleté ou de négligence. Cependant, les changements climatiques (et la loi) nous imposent de repenser l'ensemble de nos modes d'action.

POURQUOI LE ZÉRO PHYTO EST MEILLEUR POUR NOUS TOUS?

- Pour notre santé et celle de tous les organismes vivants car la contamination par les pesticides se fait par inhalation et par contact avec la peau.
- Pour la biodiversité car si les pesticides limitent la pousse et la repousse des herbes indésirables, ils éradiquent tous les végétaux y compris les plantations. Ils sont également nuisibles à l'ensemble de la faune et de la flore des cimetières, réduisant drastiquement le nombre d'espèces végétales et animales nécessaires à un environnement sain (abeilles, insectes, escargots,...).
- Pour l'environnement et les milieux aquatiques, car les produits pulvérisés sur les herbes se dispersent involontairement partout, réduisent la fertilité des sols et entraînent la pollution de l'eau en surface et dans les nappes souterraines.



UNE MEILLEURE SANTÉ POUR TOUS



UNE BIODIVERSITÉ RETROUVÉE



Le zéro phyto consiste à supprimer tout traitement chimique dans l'entretien des espaces verts et à privilégier des techniques naturelles.
Les personnes en charge de la pulvérisation des pesticides, à savoir les agents techniques des espaces verts, sont les plus exposés aux impacts des pesticides car ils sont en contact direct avec les produits.

POURQUOI C'EST BIEN ?

Les traitements chimiques sont coûteux, ils ont des effets négatifs sur la santé de ceux qui les utilisent et des riverains, ils détruisent la biodiversité et polluent l'eau.

QUELS ESPACES VERTS SONT CONCERNÉS ?

Tous... À l'exception des pelouses des stades, tous les espaces enherbés et cultivés sont concernés par l'interdiction des produits phytosanitaires.

ET DANS LES CIMETIÈRES, QUI S'OCCUPE DE QUOI?

La commune doit prendre en charge les espaces verts et les plantations, pour éviter la chute de branches ou l'éventration de caveaux par d'éventuelles racines d'arbres.
Le terrain commun ou carré des indigents et les tombes qu'il abrite sont aussi du ressort de l'autorité du maire qui doit en assurer l'entretien.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES SUR LA COMMUNE?

Les traitements chimiques auxquels avaient recours les agents étaient un véritable gain de temps. Il y avait peu d'action mécanique tuaient les végétaux et empêchaient leur repousse durable.
Désormais, l'action des services est plus importante, à effectifs constants et cela sur tous les espaces verts (voirie, cimetières, parcs, etc..)
Il faut dire que si nous nous réjouissons de la météo pluvieuse des dernières semaines, celle ci a eu pour conséquence, une pousse extrêmement rapide dans un e période de pollinisation donc d'essaimage des plantes rapide.

LE FAUCHAGE TARDIF

Le fauchage tardif consiste à laisser enherbées certaines zones afin de préserver la biodiversité, en respectant le cycle naturel des plantes et l'aspect esthétique. Il permet à la flore de s'exprimer tout au long du printemps et de l'été, offrant les attraits visuels d'un paysage changeant et la redécouverte de certaines espèces oubliées telles que les orchidées et tulipes sauvages. De même il favorise la nidification des oiseaux et la protection de la microfaune.
En appliquant le fauchage tardif on agit non seulement pour le respect de l'environnement mais on réalise des économies de carburant et moins de rejets de CO_2 et de pollution.



ET LES MOUTONS?

L'éco- pâturage (moutons, chèvres) est aussi une pratique de plus en plus développée. Aramon a recours à un berger pour entretenir les grands espaces tels que la Lône.



PASSE MURAILLE

Aramon s'appuie sur le chantier d'insertion Passe Muraille pour entretenir nos espaces. Ils interviennent notamment dans les cimetières mais viennent aussi en soutien sur d'autres travaux.

Actualités *de nos services*

LA POLICE MUNICIPALE DÉMÉNAGE ET SE DOTE D'UNE VIDÉO PROTECTION MODERNISÉE

La police Municipale a déménagé! Elle se trouve maintenant au rez de chaussée de l'Hôtel de Ville en lieu et place de la direction générale des finances publiques donc les locaux étaient vacants depuis quelques années.
Des locaux modernisés et surtout une vidéoprotection actualisée, avec du nouveau matériel et des caméras permettant une visibilité accrue sur les zones à risques en centre ville.
Les images filmées sont soumises à une réglementation stricte. Les images sont gardées 15 jours mais leur extraction demande une réquisition de la part d'un officier de police judiciaire. Il est donc conseillé de porter plainte rapidement en cas d'infraction constatée à votre endroit.
La police est maintenant équipée de caméras PTZ. Une caméra PTZ (pan-tilt-zoom) est une caméra à balayage panoramique. Ce genre de caméra de surveillance est capable de modifier son angle de vue par un petit moteur électrique et de zoomer ce qui permet donc d'avoir tous les angles de vues sur un endroit spécifique et dans un instant T et sont donc le moyen idéal de surveiller une zone étendue grâce à un zoom efficace et puissant.



Le chef de la police Municipale, Erick Eugène, devant le nouveau matériel de vidéoprotection de la ville

L'INFO EN +

Le cabinet médical se trouvant actuellement avenue Jean Moulin, déménagera en juillet à la place de l'ancienne police municipale, à coté de la salle Eugène Lacroix. La ville met ces locaux à disposition des médecins généralistes en attendant la construction de la future maison médicale dans le quartier de la gare. Le local peut accueillir un troisième professionnel de santé

DU BON USAGE DE L'EAU EN PERIODE DE SECHERESSE

par arrêté préfectoral et/ou municipal



Si les dernières pluies ont été rassurantes, nous devons rester en vigilance car les prévisions nous amènent malheureusement encore vers un été très chaud et caniculaire.

Il est rappelé que les maires peuvent prendre des arrêtés municipaux de restriction d'usage de l'eau, notamment si des inquiétudes apparaissent en matière de continuité de l'alimentation en eau potable.

Rappel des mesures liées aux seuils :

Les mesures applicables sont celles de l'arrêté cadre sécheresse signé par madame la préfète du Gard le 24 mai 2023.

En situation de vigilance : il est demandé à chacun d'adopter un comportement écoresponsable, en utilisant l'eau de manière raisonnée. L'enjeu est de préserver la ressource pour les semaines à venir et retarder la prise de mesures plus restrictives.

En situation d'alerte : le remplissage des piscines privées, le lavage des voitures à domicile et le fonctionnement des fontaines sont interdits. L'irrigation agricole, l'arrosage des terrains de sports, l'arrosage domestique et des jardins potagers est interdite entre 10h00 et 18h00.

En situation d'alerte renforcée : les interdictions supplémentaires concernent les horaires d'arrosage (entre 8h00 et 20h00 et une nuit sur deux) et l'interdiction d'arrosage des pelouses non accessibles au public.

En situation de crise : seuls sont autorisés les usages prioritaires de l'eau, concourant à l'alimentation en eau potable des populations, à la survie des espèces aquatiques, à l'abreuvement des animaux, à la sécurité civile et à la salubrité publique. Des demandes de dérogations, encadrées, sont possibles au bénéfice de l'irrigation agricole.

Actualités de nos services

TRAVAUX DIVERS

Avenue de la Libération/Gambetta

Les travaux devant le primeur CrudiVert consistaient en une reprise des pavés qui se soulevaient à cause des racines, comme à l'angle de la rue Paul Bert.
Pour la reprise du passage piéton Boulevard Gambetta, il a été décidé de poser un enrobé, car les pavés n'étaient plus adéquats, se soulevant à chaque passage de véhicule et pouvait s'avérer dangereux pour les piétons, notamment, ceux accompagnant leurs enfants à l'école maternelle Village.







Chemin des Amandiers



Reprise complète de la chaussée. Des travaux de signalisation au sol seront entrepris prochainement.

Maternelle Village



Réfection de la charpente et de la couverture en tuile mécanique du petit local à vélo de l'école communale.



Tennis Club

Passage en LED et pose d'une horloge pour l'éclairage des courts

Actualités *de nos services*



CENTRE DE LOISIRS

ÉTÉ 2023

Horaires

	07h30 - 09h30	11h30 - 12h	12h - 13h30	13h30 - 14h	16h30 - 18h30
VACANCES DU LUNDI AU VENDREDI	ACCUEIL DU MATIN	OUVERTURE PORTAIL	REPAS	OUVERTURE PORTAIL	ACCUEIL DU SOIR

Réservations

- Jusqu'à 48h avant, avant 16 heures (le jeudi 16h dernier délai pour le lundi suivant)
- En ligne ou au guichet
- Paiement à l'avance obligatoire

Tarifs

VACANCES	Moins de 505€	De 506€ à 765€	De 766€ à 1095€	De 1096€ à 1595€	Au-delà de 1596€
	ARAMONAIS ET COMMUNES CONVENTIONNEES*				
Journée	6,40€	7,90€	11,80€	13€	14,50€
Demi-journée	3,15€	3,90€	6€	6,50€	7,80€
½ journée + repas	6,05€	6,90€	8,90€	9,50€	10,60€
	EXTERIEURS				
Journée	14,70€	15,50€	19,60€	20,90€	22,20€
Demi-journée	7,40€	8,90€	11€	11,70€	13€
½ journée + repas	10,80€	12,30€	14,50€	15,20€	16,50€

ABSENCES

Il est demandé aux familles de prévenir le service au plus tard le matin même de l'absence de l'enfant par mail, par téléphone ou depuis le portail famille afin de permettre de libérer des places et/ou de ne pas commander le repas.
L'absence sera considérée comme justifiée et un avoir sera créé sur la facturation suivante.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE EST IMPLIQUÉE DANS LA RÉFLEXION CONCERNANT L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP EN CENTRE DE LOISIRS.
SI VOUS ÊTES CONCERNÉS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER.



TOUS LES JOURS PENSE À PRENDRE:

- ✓ Ta casquette
- ✓ ta serviette de bain
- ✓ ton sac à dos
- ✓ ta bouteille d'eau
- ✓ ta crème solaire
- ✓ ton maillot de bain (marquer les vêtements et accessoires au nom de l'enfant)









LE CENTRE DE LOISIRS EST EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉ LE 30 ET 31 AOÛT

Actualités *de nos services*



SERVICE ENFANCE JEUNESSE
RENTREE SEPTEMBRE 2023

Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2023
Vacances d'automne	Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023
Vacances de fin d'année	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024 **!! FERMETURE DU CENTRE !!**
Vacances d'hiver	Du samedi 10 février au lundi 26 février 2024
Vacances de printemps	Du samedi 6 avril au lundi 22 avril 2024
Vacances d'été	A partir de samedi 6 juillet 2024

Inscriptions périscolaires et extrascolaires	!! À partir du 10 juillet
	!! Pas de périscolaire matin pour le lundi 4 septembre
	!! Pour le jour de la rentrée, faire la réservation avant le jeudi 31 août 16h

LA RESERVATION EST OBLIGATOIRE

1 : Choisir **l'activité** désirée, les enfants concernées et les dates souhaitées

2 : La **facture** est à régler au moment de la réservation

3 : Une fois réglée et l'assurance transmise, la réservation est **validée**

Les demandes sont traitées automatiquement en fonction du nombre de places disponibles.
Elles sont à déposer 48h avant .
En cas d'absence de réservations, le prix du temps fréquenté sera doublé (ex : 3.90 € le midi sera facturé 7.80 €). Pour les vacances et les mercredis, si l'inscription préalable n'est pas faite, votre enfant ne sera pas accueilli.

ABSENCES

Il est demandé aux familles de prévenir le service au plus tard le matin même de l'absence de l'enfant par mail, par téléphone ou depuis le portail famille afin de permettre de libérer des places et/ou de ne pas commander le repas. Même si l'enseignant est absent !
L'absence sera considérée comme justifiée et un avoir sera créé sur la facturation suivante.
En revanche, si le service n'a pas été informé de l'absence, elle est donc due et doit être réglée.
Absences justifiées automatiques : absence de l'enseignant ou sortie scolaire

ACCUEIL PUBLIC
LE SERVICE ADMINISTRATIF VOUS ACCUEILLE LES :
LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS DE 8H30 À 12H
MERCREDIS DE 13H30 À 18H30.
TÉLÉPHONE : 04.66.57.17.28
MAIL : CDL@ARAMON.FR

RENOUVELLEMENT ANNUEL DES INFORMATIONS PERSONNELLES

La valeur des informations personnelles est d'un an, c'est pour cela que chaque année, nous demandons une validation de vos données personnelles (téléphone, adresse etc...) depuis le portail famille AVANT toute demande de réservation.
Vous devrez également nous transmettre la nouvelle attestation d'assurance périscolaire et extrascolaire 2023 2024 (document obligatoire pour accueillir vos enfants).

ORGANISATION

-Les enfants sont répartis par tranche d'âge et en fonction des effectifs : le secteur maternelle (3/5 ans) , le secteur primaire (6/10 ans) et le secteur pré-ados (11/14 ans)
-Le projet pédagogique du centre de loisirs est disponible au centre de loisirs
Tout au long de la période estivale, l'équipe d'animation accueillera vos enfants dans une ambiance dynamique et conviviale pour leur faire vivre des animations diverses et variées sur différentes thématiques.
Les enfants pourront participer à une multitude d'activités physiques, artistiques, d'expression , manuelles et même « farniente » s'ils le souhaitent.



MÉDIATHÈQUE D'ARAMON

espaceculturel SIMONE VEIL
partager la culture à Aramon

FESTIVAL IN : "L'ADDITION"

MISE EN SCÈNE DU BRITANNIQUE
TIM ETCHELLS

DANS LE CADRE DU FESTIVAL IN D'AVIGNON, DÉCOUVREZ LA PIÈCE ITINÉRANTE "L'ADDITION" MISE EN SCÈNE PAR LE BRITANNIQUE, TIM ETCHELLS. 2 INTERPRÈTES ENTRENT EN SCÈNE : UN CLIENT COMMANDE UN VERRE, LE SERVEUR ARRIVE. ET LÀ, C'EST LE DRAME.

Deux interprètes entrent en scène et tentent de nous décrire une scène, «la scène»: un client commande un verre, le serveur arrive. Et là, c'est le drame. Jouée et rejouée, entre flots de paroles et silence absolu, «la scène» bascule. Spirale cauchemardesque? Farce grotesque? Les rôles et les rapports de force s'inversent, à ne plus savoir qui est la victime et le bourreau ou le maître et l'esclave. En cuisine, le metteur en scène britannique et directeur artistique de Forced Entertainment, Tim Etchells, nous concocte une performance aussi drôle qu'explosive, savamment exécutée par le duo de performeurs Bert & Nasi. Tous trois s'amusent à bousculer les mécanismes du théâtre autant que les relations de pouvoir, pour savoir qui va payer l'addition. À coups de répétitions, retournements, improvisations travaillées, écriture ciselée et sens du burlesque maîtrisé, l'histoire nous entraîne dans une course versatile, ludique et féroce.

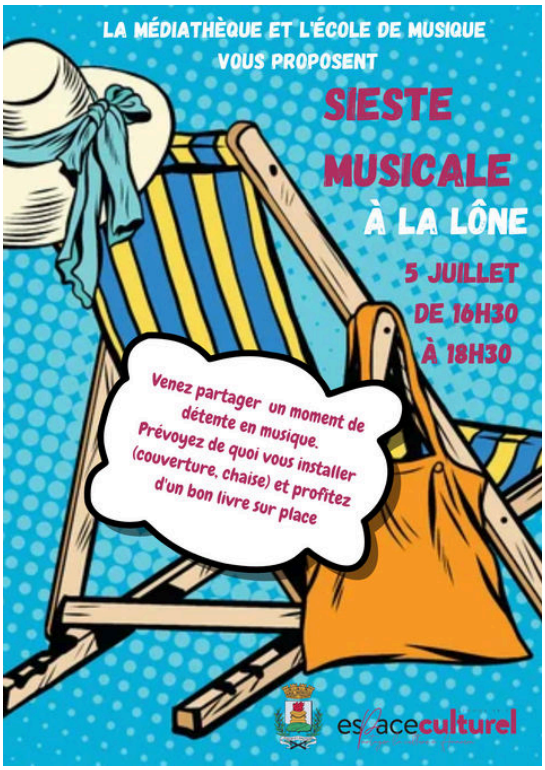
BILLETERIE: LE FESTIVAL'IN A PU RÉSERVER 20 BILLETS POUR LA REPRÉSENTATION DU 22 JUILLET. LES TARIFS SONT LES SUIVANTS :

- **20 € TARIF UNIQUE**
- **15 € DEMANDEURS D'EMPLOI**
- **10 € JEUNES – 26 ANS**

LES USAGERS DOIVENT VENIR S'INSCRIRE À LA MAIRIE, AUPRÈS DU SERVICE. ILS RECEVRONT ENSUITE UN MAIL DU FESTIVAL IN AVEC UN LIEN DE RÉSERVATION ET DE PAIEMENT.







ECOLE DE MUSIQUE D'ARAMON

Pour la rentrée 2023-2024, nous vous proposons de nouveaux ateliers.
-Atelier musique du monde, ouvert à tous
-Cours d'harmonie et d'improvisation, -Chorale gospel -atelier musique latine
Et bien sûr nos cours habituels :
-Piano -Clarinette -Saxophone -Chant Lyrique et Chant pop
-Trompette -Trombone -Accordéon -Guitare Classique
-Guitare électrique -Basse -Violon -Flute traversière, Flute à bec
-Piano Jazz -Eveil Musical -Atelier Jazz
-Atelier musique actuelle -Bao pao -Orgue sensoriel
La rentrée aura lieu le lundi18 septembre.
Inscriptions :
Pour les anciens élèves : le 4 et 5 septembre 2023
Pour les nouveaux élèves le 7 et 8 septembre 2023
En dehors de ces dates, les inscriptions se feront sur rendez-vous.
Contact: 06 60 69 64 39 et/ounecolemusique.aramon@gmail.com



Cercle de généalogie

FOCUS SUR: EUGÈNE LACROIX

Peu ou pas connu il y a trente ans le nom d'Eugène Lacroix est aujourd'hui redevenu célèbre à Aramon puisqu'il s'agit de celui de notre salle de loisirs où se déroulent de nombreuses manifestations.

Mais qui était Eugène Lacroix ?

Né à Aramon le 5 mars 1841 et mort dans cette même ville le 28 avril 1929 , il était le fils d'un riche propriétaire foncier dont les ancêtres paternels , venus s'installer à Aramon au cours du XVIIIème siècle, étaient issus de Fournès où ils étaient maçons , puis bouchers.

Il fit ses études élémentaires chez M.Millet à Avignon d'où venait une partie de ses ancêtres maternels, et vint les compléter au collège St-Stanislas à Nîmes. Puis seul garçon de la famille il n'eut guère d'autre choix que de revenir gérer ses domaines.

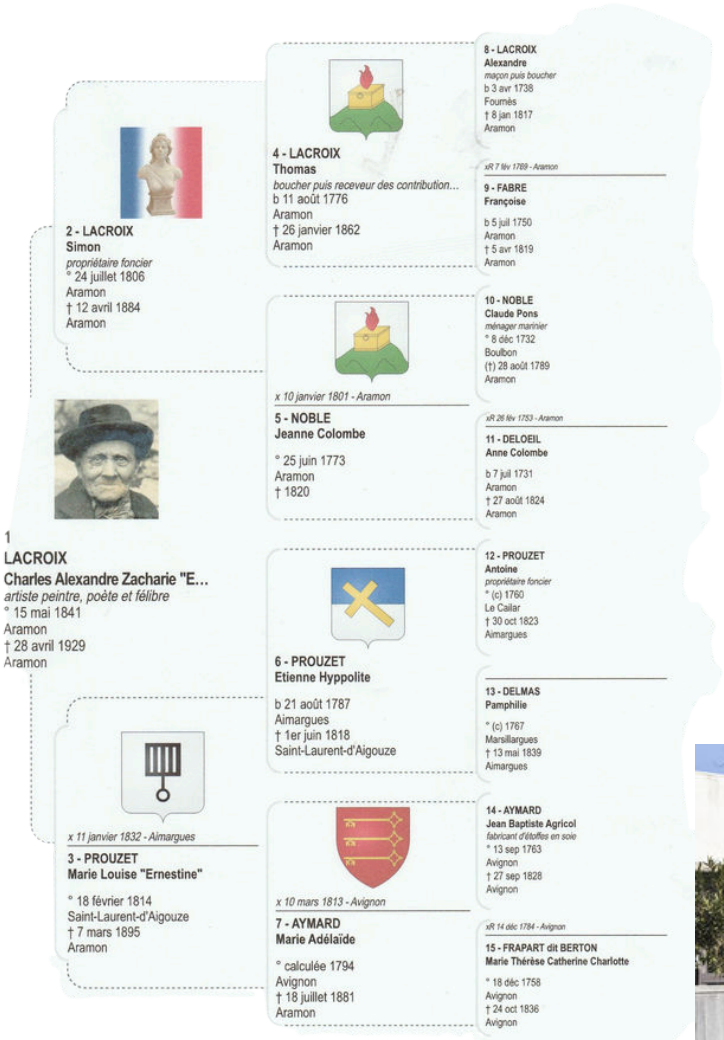


Son amour du Rhône et de son village aux magnifiques paysages firent qu'il participa activement à la construction d'un premier pont sur le Rhône inauguré le 15 octobre 1900 (voir Tambourin N°132 de novembre-décembre 2022).

Il continua toute sa vie à s'intéresser à la peinture et aux belles lettres entretint une correspondance soutenue avec Mistral et les acteurs du Félibrige qu'il considérait comme maîtres et modèles, ainsi qu'avec de nombreuses publications de son temps et fut décoré à plusieurs reprises , en particulier par l'Académie de l'Union de Rome.

Peu de ses toiles nous sont parvenues, mais on possède son recueil de poésies : « Li resson de la Valèio » dont une partie fut rééditée par le Conseil municipal d'Aramon lors de l'inauguration de la salle de loisirs.

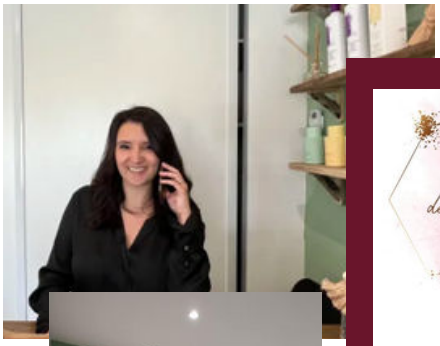
(ces renseignements sont en partie tirés de la préface de la réedition de ses œuvres par le Conseil municipal lors de l'inauguration de la salle Eugène Lacroix)

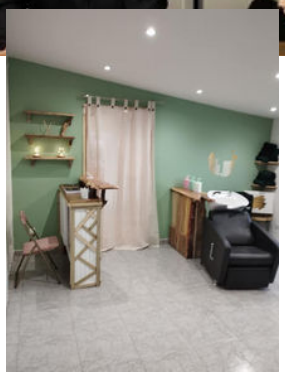




Commerces & producteurs

LE COCON DE MATHILDE







Depuis 2018, date à laquelle elle est arrivée sur Aramon, Mathilde Gamain coiffait à domicile.
Depuis quelques mois, elle a ouvert son salon chemin des Aires afin de pouvoir proposer plus de services à ses clients.
Cette Lilloise d'origine, est une spécialiste de la couleur et vos propose un grand nombre de prestations liées à cette spécialisation.
Elle axe tout sur le bien être et la détente et souhaite faire profiter d'un moment de détente aux personnes la sollicitant pour un coiffage.
Elle ne reçoit que sur rendez vous et ne propose en revanche aucune prestation pour les mariages.

PARMI LES PRESTATIONS PROPOSÉES ON RETROUVE: L'OMBRÉ, LE MÊCHAGE, LE LISSAGE BRÉSILIEN ETC... POUR ADULTES COMME POU ENFANTS.
LA PRISE DE RENDEZ VOUS SE FAIT SUR :
HTTPS://WWW.PLANITY.COM/LE-COCON-DE-MATHILDE-30390-ARAMON

LE MOULIN DU MAS CARDELLE







Qui n'apprécie pas d'aller chercher ses fruits et légumes directement chez le producteur?
Le Moulin du Mas Cardelle, géré par la fratrie Saint Michel, propose aux Aramonais deux fois par semaine de venir acheter dans une boutique spécialement aménagée, toutes sortes de produits aramonais.
Ceux issus de leur propre production sur nue exploitation de 27 hectares mais aussi ceux d'autres exploitants d'Aramon (Miel, vin etc...)
Mais le moulin du Mas Cardelle est avant tout une huilerie et toutes les personnes ayant des oliviers dans leur jardin peuvent amener leurs olives pour les faire presser (minimum 500gr) et récupérer leur huile.
La boutique est ouverte les mercredis de 16h30 à 19h et les samedis matin de 9h à 12h. En octobre et jusqu'à fin décembre, l'huilerie sera ouverte tous les soirs afin de permettre à tous de venir presser ses olives en pleine saison.





ENTRETIEN AVEC SABINE CHATEL, DIRECTRICE DU FESTIVAL EMERGENCES



QUEL BILAN TIRER POUR LA 1ERE ÉDITION?

2000 visiteurs environ ont participé aux activités proposées lors de la première édition, et nous sommes heureux des retours enthousiastes du public, des professionnels présents, de la presse et des artistes sur la qualité de la programmation. Egalement salué, le bel exemple de résilience par la transformation d'une expérience tragique vécue collectivement en un événement positif, tourné vers l'avenir et les enjeux des prochaines décennies.
L'ancrage territorial, au delà de l'histoire fondatrice du festival, participe à cette réussite : tables rondes sur la place du marché, concerts dans des lieux patrimoniaux, ou publics, logement des participants, artistes, techniciens, dans le village (hôtel, maison d'hôtes), favorisant ainsi les rencontres, les échanges entre tous.
Et nous sommes fiers que nos efforts pour faire du festival un événement éco-responsable soient récompensés par une Labellisation et le Prix de l'Inspiration en ESS pour le Gard décerné par la Fondation Crédit Coopératif.

QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS DE CETTE SECONDE ÉDITION?

Un temps fort avec Code Source, un parcours artistique inspiré par le Rhône et la culture du risque : expositions, balades et siestes sonores, atelier avec le collège d'Aramon proposé par l'agence Bipolar et le Plan Rhône Saône.
Un « Vélo Bus » : coordination de départs à vélo en groupe depuis les communes avoisinantes pour converger vers Aramon le dimanche matin (accueil avec cadeau de bienvenue pour les participants !) en association avec Gard O Vélo.
Des spectacles et vidéo performance sur la Pelouse Eugène Lacroix, des apéros music'O avec une playlist spéciale « Eau », un plateau radio avec enregistrements public (Emission musicale et débats publics), des animations de sensibilisation en partenariat avec le CPIE Gard, et toujours des rendez-vous bien-être (jus de fruits, massages, yoga) sur péniche au bord du Rhône, et une découverte de la zone humide des Paluns (balade conférences...)



QUELS ARTISTES? QUELS THÈMES POUR LES TABLES RONDES?

En ouverture vendredi 8, le Quintet Belmondo (Victoires Jazz) avec un répertoire sur mesure « La Couleur de l'Eau », Samedi soir la Cie Accordzéam s'empare de « La Truite » dans un concert hilarant (tout public). Et Dimanche, en clôture Titi Robin, nous propose un « Retour aux Sources gitanes » accompagné de Roberto Saadna (chant, guitare), et Maria Robin (danse gitane)- concerts payants au Château à 21h.
En plein air et en journée : Samedi, carte blanche le matin à l'école de musique d'Aramon au bord du Rhône, puis pour les plus petits, un duo de musiciennes-clown-acrobates (Cie Barolosolo) nous emporte sur l'Ile'O, et le quatuor vocal Aesthesis explore l'Eau et la voix (Eglise à 18h), enfin une performance vidéo-electro de Julie Rousse et Cyril Laucournet, River Break (Pelouse Eugéne Lacroix).
Dimanche matin, Manu Théron et Damien Toumi, donnent rendez vous aux Paluns pour un concert endiablé en provençal de chants du Rhône (farandole de rigueur), et l'aprés midi, Asma Hamzaouia et les Bnet Timbuktu, femmes gnawas venues du Sud Maroccain, nous rappellent avec leurs chants du désert que l'eau n'est que plus importante là où elle est absente !

QUELLE FRÉQUENTATION ATTENDEZ VOUS (VERSUS L'ANNÉE DERNIÈRE)

Nous parions sur une fréquentation plus large que l'année dernière, l'événement est mieux repéré par le public et les médias, la programmation plus étoffée tout en gardant les mêmes recettes : cocktail de musiques, discussions, rencontres, sensibilisation autour de l'Eau, ses enjeux et les préoccupations actuelles. L'Eau est au coeur de toutes les discussions, et nous souhaitons faire ce festival pour Alerter et Emerveiller !

LE PROGRAMME COMPLET SERA ANNONCÉ DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DU TAMBOURIN

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

18h - Apéro music'O sur le Planet - DJ Jean de Lardemelle
21h - Concert Belmondo Quintet - "La couleur de l'eau" (jazz) - Cour du Château
1re partie Laurent Benitha "Le Déluge"

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

11h - Concert Carte Blancheur à l'Ecole de Musique d'Aramon - Les Grands Classiques au Fil de l'Eau—Relais fluvial des Estères
14h30 et 16h30 - Spectacle Petits et Grands Cie Barolosolo - "Île O" (clowns-acrobates-musiciennes) durée 45mn - Pelouse Eugène Lacroix.
18h - Æsthesis - "O do not move" (Quatuor Vocal) à l'Eglise Saint-Pancrace:
21h - Accordzéâm - "La Truite" (Burlesque) - Cour du Château
22h30 - Julie Rousse et Cyril Laucournet "River Feedback" - Performance musicale audiovisuelle - Espace Eugéne Lacroix

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

11h - Manu Théron & Damien Toumi - Chants du Rhône en provençal - Zone humide des Paluns.
16h30 - Asmâa El Hamzaoui & Bnat Timbuktu (Maroc) - Espace Pelouse Eugène Lacroix
18h -Titi Robin & Roberto Saadna, "Retour aux sources Gitanes" (musique et danse gitane)

Associations

OCPA



Sur le sentier des Capitelles

L'OCPA est heureux d'annoncer la création de la 20ème capitelle :
LA PITCHOUNE , édifiée par l'équipe de bénévoles , membres de l'association et passionnés de vieilles pierres. Sa construction a duré 7 mois , d'octobre 22 au 12 mai dernier , tous les vendredis matin. Il reste à aménager ses abords.
Pour la trouver : à partir de la table d'orientation, emprunter le chemin de descente vers les capitelles " les cyprès" et "l'enclos", puis suivre le chemin vers "la rhodanienne".
A une cinquantaine de mètres avant celle-ci, au niveau d'un poteau de fléchage , prendre à
gauche vers "la pitchoune" (nouveau chemin d'accès)

L'OCPA et ses événements

Avant de vous souhaiter à toutes et à tous un été ..... pas trop caniculaire,
un regard en arrière sur ce premier semestre de 2023
Janvier , soirée - spectacle flamenco de nos 35 ans avec Luis de la Carrasca.. .
Mars , découverte de la grotte Cosquer et de l'église de la Major , les hôtels méconnus de Beaucaire. Le concert de saint Amant a comblé les mélomanes, les Aramonades nous ont régalés...Le vide grenier si attendu et si suivi .... La sortie à Anduze , son petit train et le musée de saint Jean du Gard.
Juin , nouvelle découverte de Beaucaire , soirée théâtre au château, soirée contes et musique aux capitelles...
Quelques jours de repos pour prévoir d'autres réjouissances!!! A toutes et à tous très bon été.













ORION PROVENCE

POUR LA NUIT DES ÉTOILES :

ORION PROVENCE organise une nuit des étoiles le 11 août prochain avec :
- exposition de photos d'astronomie par les astrophotographes du club
- conférence par l'astronome Jean François Serra intitulée "Astronomie, berceau de la science" dans la salle de la mairie
- observations nocturnes du ciel (planètes, nébuleuses, galaxies) près de la salle Eugène Lacroix

Pour les 2 manifestations avril et mai :
-7 avril
journée entière avec les enfants des écoles Rabelais et des Paluns
Nous avons reçu environ 100 enfants des classes de CE1 à CM2 pour les observations du soleil sur le quai Carnot. Le lieu était sécurisé par les services de la mairie par des barrières.
Ce fut une magnifique journée et les enfants ont été ravis d'observer notre étoile et de poser toutes les questions concernant le système solaire et l'univers.
- 24 mai
Cette journée est consacrée à une intervention à l'ehpad Henri Granet.
Nous allons organiser une exposition de photos d'astronomie et une lunette sera installée sur la terrasse de l'ehpad, celle-ci captera le soleil et enverra les images sur un grand écran à l'intérieur du hall pour plus de sécurité.
Les résidents pourront ainsi regarder le soleil sans difficulté aucune.
Les parents des résidents sont invités à participer à cette belle animation !
L'horaire des observations : 14h00 à 17h30

Associations

L'association MaGym a tenu une assemblée générale le 22 mai dernier à la demande du bureau démissionnaire. Une nouvelle équipe : Colette Izquierdo (Présidente), Marie Jullien (Trésorière), Jacqueline Mc Carron (Secrétaire), Magali Pronesti (Secrétaire adjointe) et Liliane Porras (Trésorière adjointe) a été élue et s'attachera à faire vivre les diverses activités physiques fréquentées cette année par plus de 130 adhérents de tous âges!
Un grand merci à l'équipe sortante qui est à l'origine de ce projet ancré dans le tissu associatif d'Aramon depuis 12 ans, permettant une pratique sportive, dans une atmosphère détendue.
Nous remercions également très chaleureusement les animatrices, Valérie Jeanclerc, Virginie Masson, Sophie Mouléry et Sophie Pastouret, qui nous guidaient avec professionnalisme et dans la bonne humeur.
Nous donnons rendez-vous à tous les intéressés à la rentrée prochaine.
Les inscriptions se feront au forum des associations le 9 Septembre prochain et par le biais de permanences à la salle des Cazers, les lundi 11 et mercredi 13 Septembre de 17 à 18 heures ainsi que les mardi 12 et vendredi 15 Septembre de 9h30 à 10h15.

Le bureau : magym@gmail.com tél : 06 88 37 32 04

RUGBY CLUB LES ANGLES



Les interventions rugbystiques battent leur plein, Thomas Auguste Bastien Bonjean et Paul Thube salariés du rugby club les Angles sont intervenus ce matin sur les classes CM1 et CM2 les Paluns à Aramon.
Ces actions font l'objet d'une convention annuelle avec le Rugby Club Les Angles Gard Rhodanien, puisque les salariés sont intervenus également sur l'école élémentaire Rabelais pour les CE1,CE2 et la classe Ulis en septembre .
Les quatre classes de Mesdames Landais, Valentin, CM2 et Henninger, Laboureau CM1 ont apprécié l'intervention ou le jeu collectif et la technique individuelle ont été abordés. Plus d'une centaine d'élèves Aramonais ont participé à cette matinale.
Le Président Alain Sanciaume a rencontré la directrice et les enseignantes sur le terrain.
Une journée spéciale coupe de monde aura lieu au mois de septembre sur la commune d'Aramon.





LES AMIS DE LA SAINT MARTIN

LA FOIRE DE LA SAINT MARTIN 2023 MET A L'HONNEUR LES COUPLES CELEBRES

Vous n'en doutez pas : les Amis de la St Martin travaillent dans l'ombre pour préparer la Foire de la St Martin 2023.
Le marché prendra place comme d'habitude au centre du village complété par les métiers d'antan dans le village ancien permettant ainsi aux visiteurs de découvrir son charme.
Le défilé, qui permet d'attirer le public, présentera des couples célèbres qu'ils soient issus de la vie publique, de films ou de dessins animés. Des aramonais et des groupes traditionnels seront présents pour illustrer le thème, et les musiques accompagneront le défilé et animeront la foire.
L'association, forte de 14 membres, aidée financièrement et matériellement par la mairie, s'efforce de maintenir une manifestation gratuite par la gestion des emplacements des exposants et la recherche de partenaires et sponsors. C'est un pari tenu depuis le renouveau de cette manifestation.
Une communication sera réalisée dans le Tambourin d'octobre et notre page FB pour rappeler les aménagements de circulation et la règlementation particulière de ce jour-là pour gérer au mieux la sécurité de tous.

Associations

LES AMIS DU CHATEAU



L'Association des Amis du Château d' Aramon est heureuse de vous annoncer la reprise du dîner concert le samedi 1er juillet 2023 au Château d 'Aramon.

La soirée sera animée à l'apéritif par Duo Vóga blues -jazz-funk et suivie par une soirée DJ.

Repas traiteur prix : 45 euros, 40 euros pour les adhérents

Réservation au 06 08 36 57 02 ou 06 82 45 18 23 (un acompte de 40 sera demandé)



LES CHATS LIBRES D'ARAMON



La saison des chatons a bel et bien commencé et bien loin d'être finie :

Nous ne le rappellerons jamais assez

VOUS TROUVEZ DES CHATONS surtout NE LES TOUCHEZ PAS !!

Leur maman ne doit pas être loin, elle a dû s'absenter pour se nourrir.

METTEZ DES CROQUETTES ET DE L'EAU A PROXIMITE ce qui rassurera la maman et la stabilisera, évitant ainsi qu'elle déplace ses petits et contactez nous.

Vous apercevez une minette gestante ou en chaleur, contactez nous au plus vite

Nous rappelons que nous avons toujours BESOIN de FAMILLE d'ACCUEIL pour nous aider à les sortir de la rue et pouvoir les faire adopter dans de bonnes conditions, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus de renseignements à ce sujet.

VOUS SOUHAITEZ ADOPTER: pensez à nous, tout plein de petits et grands attendent un doux foyer.

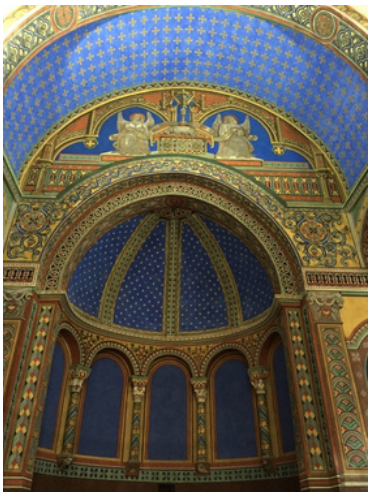
CONTACT au 07.66.80.36.76, en laissant message car nous travaillons: nous vous recontacterons au plus vite pour vous donner les démarches à suivre.



Associations

LES AMIS DE SAINT PANCRACE



BÉNÉDICTION NOTRE DAME D'ARAMON

Monseigneur Nicolas Brouwet, évêque de Nîmes, assisté du Père Ronald a procédé à la bénédiction de la Vierge qui nous accueille depuis le mois d'août dernier dans la cour du Presbytère.

En présence de madame Pascale Prat, maire d'Aramon, de madame Frédérique Louvard adjointe au maire en charge de la culture et du patrimoine et de monsieur Pierre Prat, président de la CCPG, l'Ensemble Paroissial Aramon-Montfrin a souhaité remercier toutes les parties qui se sont mobilisées pour la restauration et l'installation de la Vierge dans la cour du presbytère, notamment la mairie d'Aramon et les Amis de Saint Pancrace pour leur soutien financier et la conduite du projet. Tous ont souhaité remercier très vivement Eric Cavène qui a œuvré gratuitement pour la restauration de l'œuvre.

De nombreux aramonais, paroissiens ou simplement au titre de leur soutien aux Amis de Saint Pancrace ont participé à cette cérémonie qui s'achevait par le partage du verre de l'amitié.

OUVERTURE DE L'ÉGLISE SAINT PANCRACE D'ARAMON - JUILLET ET AOÛT

Les Amis de Saint Pancrace et la paroisse d'Aramon ont le plaisir de vous informer que les portes de l'église Saint Pancrace seront ouvertes pour l'accueil des visiteurs durant les mois de juillet et août :

- LE MERCREDI MATIN DE 10 H À 12 H ;

- LE SAMEDI MATIN DE 10 H À 12 H.

Par ailleurs, pour tous les membres de l'association, les Amis de Saint Pancrace proposent également durant l'été de les accompagner avec les amis de leur choix pour une visite commentée de l'église. Réservation au 06.43.31.35.72.

La municipalité d'Aramon finance depuis plus de 10 ans les travaux de restauration de l'église Saint Pancrace. Cet édifice classé monument historique est un élément remarquable du patrimoine aramonais.

CLUB DES AINES

C'est avec quelques jours d'avance sur le calendrier que notre club a fêté les mamans et toutes les femmes, en plus nous rendons hommage aussi aux papas. Cette journée passée sous le signe de l'amitié et la convivialité avec un excellent repas servi par TRAITEUR PARADIS a été complétée par une attention offerte aussi bien aux dames qu'aux messieurs. L'animation musicale tout au long de la journée a permis aux amateurs de danse de fouler la piste, et mettant une très bonne ambiance.

Notre présidente Marie Louise, le bureau et CA souhaitent une très bonne fête à tous.

Pour information le club fermera pour cette saison le vendredi 7 juillet après le concours de belote. Réouverture pour la saison 2023/2024 le lundi 4 septembre.

Générations Mouvement
Les Aînés Ruraux



Agenda



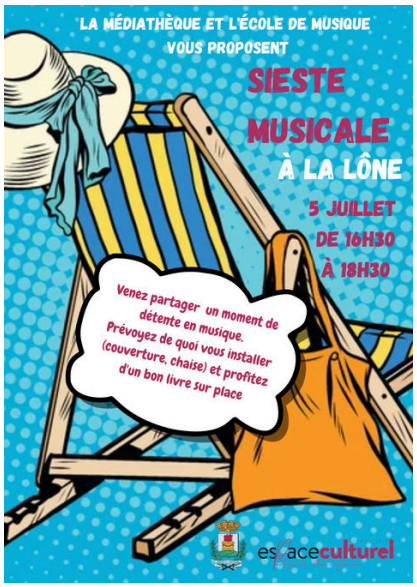
La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles, autorisations et photographies à communication@aramon.fr **avant le 02 août pour une distribution prévisionnelle au 23 août**

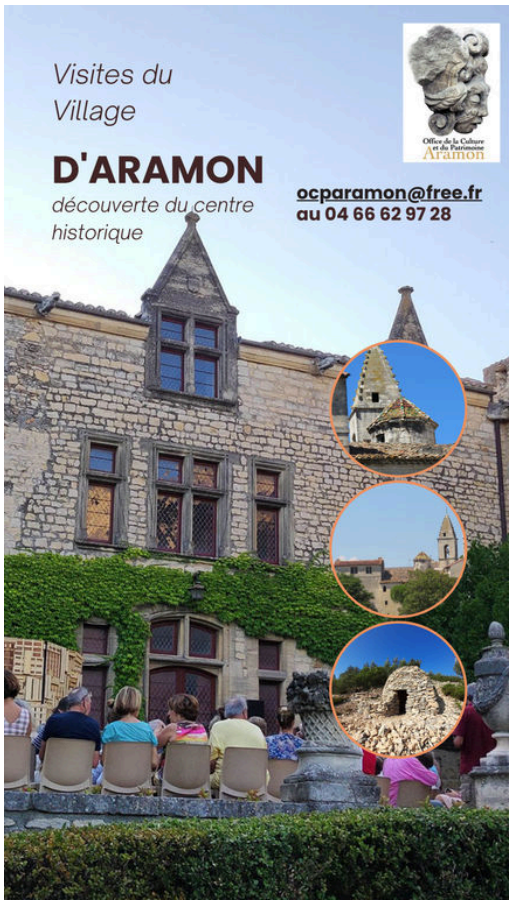
















Tribune libre

Aramon passionnément

Amputée de plus de 100 mètres ,la tour EDF, patrimoine industriel qui témoigne de l'évolution de notre village dans les années soixante et dix se dresse toujours dans le paysage.
Aléa technique! les ingénieurs affirment que le programme de démantèlement du site ne sera retardé que de 4 à 5 semaines. Laissons les experts à l'œuvre!
Hier village agricole, industrialisation de la rive droite du Rhône, aujourd'hui Petite Ville de Demain, notre commune et son territoire vivent au rythme des temps longs qui font l'histoire.
Une nouvelle étape se dessine dans le programme "Petites Villes de Demain" dont la ville est adhérente depuis 2021, avec la finalisation du document d'Opération de Revitalisation du Territoire. Cette convention devrait être signée avec les différents partenaires au cours de l'été.
D ´autres actions, listées pour la mise en œuvre de ce programme concernent l'Habitat, le commerce, les mobilités (différents moyens de déplacements)...afin d' adapter notre village et nos modes de vie à une transition énergétique et environnementale, véritable enjeu de demain dans le contexte du réchauffement climatique.
La revitalisation d'Aramon et notamment de son cœur de ville est pensé à travers 5 axes structurants : l'habitat, le commerce/l'économie, la mobilité, les équipements et le cadre urbain.
De nombreuses actions vont être mises en place durant les prochaines années. Ainsi, par exemple la commune va bénéficier par le biais de la CCPG d'une étude pour connaître les problématiques de l'Habitat et mettre en place à terme une opération d'amélioration de l'habitat et mettre en place à terme une opération d'amélioration de l'habitat visant à la rénovation énergétique, l'adaptation des logements, etc. D'autres actions porteront sur le maintien des commerces en centre-ville, la réflexion sur les aménagements à entreprendre en termes de mobilité et notamment des mobilités actives, mais aussi sur la rénovation d'équipements publics utiles au quotidien.
Le dispositif dit Denormandie qui concerne l'Habitat ancien sera mis automatiquement en place dans notre commune. Il permet aux investisseurs d'obtenir des allègements fiscaux importants sur les opérations d'amélioration de la rénovation énergétique
Juillet,, début de la période estivale des événements culturels qui animent Aramon : Les dimanches musicaux du Planet ,Fête nationale du 14 juillet et bal traditionnel
3ème édition du Festival IN le samedi 22 juillet avec accueil du spectacle itinérant dans la Cour du Château, traditionnelle fête votive début septembre et enfin deuxième édition du Festival de l'Eau !
Rappelons qu'à propos de l'eau, nous ne sommes plus en phase de vigilance sécheresse, néanmoins nous vous recommandons de préserver l'eau, notre bien commun en particulier en ce qui concerne l'arrosage des jardins et les remplissages de piscine.
Aramon Passionnément vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Le groupe majoritaire

7 JUIN 2023
L'événement le plus marquant de ce mois de juin restera sans aucun doute l'abattage de la cheminée de notre centrale thermique entrée en service en 1977, mise à l'arrêt depuis 2016. Il ne nous appartient pas de commenter l'échec ou semi échec de cet abattage, tous les médias ont largement communiqué sur le sujet. Nous retiendrons ici l'engouement suscité par cet événement auprès des aramonais et bien au-delà. Nostalgie pour certains, curiosité pour d'autres, chacun ne voulait rien manquer de cet instant.
Le démantèlement devant durer jusqu'en 2032 nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet pour évoquer aussi les bienfaits financiers et sociétaux de l'implantation de cette centrale dans les années 70 (et d'autres grandes entreprises) qui ont fait l'Aramon d'aujourd'hui. Inscrit dans un programme de décarbonisation des énergies, ce site est maintenant résolument tourné vers les énergies renouvelables.
PARC PHOTOVOLTAÏQUE
Un projet initié par la commune de Domazan, soumis à la commune d'Aramon pour l'implantation d'un parc photovoltaïque sur des parcelles situées au lieu-dit Beauvallon (ancienne déchèterie).
Le 6 avril, le CM a voté le déclassement et la désaffectation de ces parcelles qui passent ainsi du domaine public au domaine privé de la collectivité (Zone N du PLU).
Le 25 Mai le CM met ces parcelles à disposition (bail emphytéotique d'une durée de 30 ans) à la société ESCOFI porteuse du projet.
On notera qu'il n'y a pas eu au préalable de réunion "commission environnement" ne serait-ce que pour évaluer les risques liés à un sous-sol très pollué car pour ce projet inférieur à 1MW (1Ha concerné sur les 6Ha) une déclaration préalable exonère d'un permis de construire et l'évaluation environnementale se fait au cas par cas.
On notera également de faibles retombées financières pour la commune de l'ordre de 5000€/an sur 30 ans. Lors de la présentation du projet nous avons fait préciser à la Société ESCOFI que le démantèlement serait entièrement à leur charge.
CESSIONS IMMOBILIERES
2 cessions immobilières lors du dernier CM. Le garage attenant à la Tour Du Brechet (8000€) et le bâtiment dit du Lavoir route de Théziers (30 000€). Pour le 1er bien, nous avons rappelé que même si aucun projet à court terme n'était à l'étude sur la Tour (inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques) il n'était pas opportun de le céder. Quant au 2ème bien,soumis à la double contrainte du PPRI et du périmètre de protection rapprochée du forage de l'eau potable du village, sa destination (siège social d'une entreprise) ne nous parait pas compatible. Nous nous sommes abstenus sur ces points et regrettons que lors de cessions de biens publics ne soit pas fait d'appel d'offre.
FETE DE PRINTEMPS
Un week end festif qui n'a semble-t-il pas enchanté tout le monde notamment nos ados qui n'ont pas retrouvé leurs animations favorites parmi les forains présents. Chacun sait que les manifestations taurines sur l'espace public engendrent un certain nombre de risques et suite aux incidents graves de cette édition la question de la sécurité se pose à nouveau. Club taurin, élus et manadiers devront travailler ensemble pour que perdure la tradition en totale sécurité.
PETITES VILLES DE DEMAIN
Un projet ambitieux mais pourtant depuis nov 2022, aucune information, aucune réunion de travail où nous ayons été conviés. Nous interpellerons le CM à la séance du 29 juin prochain.
Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été

AUTRE VOIX POUR ARAMON

Une autre voix pour Aramon
Les élus de l'opposition

VOUS ÊTES COMMERÇANT, ARTISAN OU PROFESSION LIBÉRALE SUR ARAMON, PROFITEZ D'UN ESPACE PUBLICITAIRE GRATUIT. ENVOYEZ VOTRE ENCART PRÊT ACCOMPAGNÉ DE VOTRE NUMÉRO DE SIRET À COMMUNICATION @ ARAMON.FR

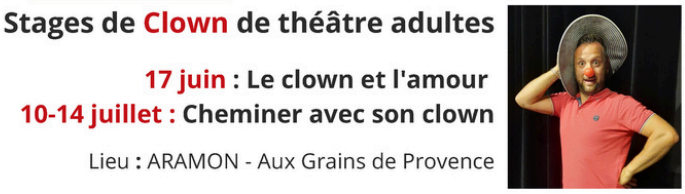


















dimanches du Planet

de 12h à 14h Cours Victor Hugo

2 juillet : Ecole de Musique

9 juillet : Franck Marcou

23 juillet : Réginald

30 juillet : Windshaker

6 août : Manon Laëlle

13 août : Daniel Blanc

20 août : Joris and Co

ARA MONTIS

TUEOR ET PROTEGO

ARAMON

PROGRAMME DISPONIBLE SUR ARAMON.FR ET SUR @VILLAGE D'ARAMON